

**OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL D'ÉCAUSSINNES**  
**COMPTE-RENDU DE LA 1<sup>ÈRE</sup> RÉUNION DE LA CLDR**  
**DU 16/11/2022 À L'ESPACE PHILOMÈNE**

### PRÉSENCES

40 personnes étaient présentes :

- 35 membres de la CLDR : Balate Cécile, Biermant Jeannine, Bouchelet Bernadette, Bougard Philippe, Bouillet Gwennaëlle, Da Silva Faria Nel, Decelle Jean-Marie, Demets Ruth, Desgain Pierre, Dierickx Vincent, Duez Régis, Dumeunier Michel, Finet Catherine, Guérard Arnaud (*Président de la CLDR*), Guérard Philippe (*invité*), Gijs Stéphane (*invité*), Godefroid Guy, Goret Nathalie, Grosjean Carl, Houchard Sébastien, Legge Jean-Pierre, Leser Yves, Ligot Sylvie, Pagnanini Bérangère, Quinchon Dimitri, Rouchy Pierre, Saint-Ghislain Cécile, Sgallari Véronique (*invitée accompagnant Mr Tondu*), Steenwegen Halconrui Chloé, Tondu Yann, Walem Catherine, Wauters Pierre, Wuyts Adrien
- 3 agentes de la commune : Deman Valérie (*éco-conseillère*), Maréchal Justine (*coordinatrice PAEDC*) et Walem Anne (*participation citoyenne*)
- 2 représentants de l'organisme d'accompagnement DR(EA)<sup>2</sup>M : Bayet Béatrice et Sonck Colin

### ABSENCES

- Excusés : Delmotte Claire, Druet Anne, Godefroid Xavier, Greuse Stéphanie, Hainaut José, Lancel Michel, Lheureux Maud, Nève Thylla
- Absents : Dumortier Philippe, Rompato Pierre (*invité*)



*Les membres de la CLDR*

## ACCUEIL ET INTRODUCTION

Arnaud G. donne le mot d'accueil à l'assemblée et remercie les membres pour leur présence.

Il explique que pour cette 1<sup>ère</sup> séance, plusieurs personnes participent en tant que « membre invité » étant donné qu'elles ont manifesté leur intérêt à participer à l'opération de développement rural alors que la composition officielle avait déjà été arrêtée. Vu que le nombre maximum de participants n'est pas atteint, il est proposé à l'ensemble de la CLDR de fonctionner de la sorte plutôt que de les exclure. La composition sera validée au Conseil communal de Mars lors du passage du rapport annuel (tel que prévu par le ROI).

## ORDRE DU JOUR

1. La CLDR : rappel des grands principes d'un PCDR, le rôle de la CLDR, présentations des membres et leurs attentes
2. Règlement d'ordre intérieur (ROI) : présentation des éléments principaux + approbation
3. Présentation du diagnostic partagé : constats (AFOM)
4. Suites
5. Photo officielle et verre de l'amitié

### 1. LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL (CLDR)

Colin S. débute la présentation en demandant combien de membres citoyens ont participé aux consultations villageoises : 5 personnes lèvent la main. Il est donc important de rappeler le cadre d'une opération de développement rural.

Le contexte d'un PCDR est rappelé : ses grands principes, ses acteurs et ses étapes.

Béatrice B. explique le rôle et la composition d'une CLDR et présente la liste officielle de la CLDR d'Écaussinnes, approuvée par le Conseil communal le 21 octobre 2022. Quelques statistiques sur la composition illustrent la relativement bonne représentativité de la population écaussinnoise au sein de la CLDR.

Chaque membre est introduit individuellement et est invité à partager ses attentes par rapport au travail qui sera réalisé au sein de la CLDR. Celles-ci sont variées : *la conservation de la ruralité, l'amélioration du cadre de vie, les espaces publics, la mobilité douce et la sécurité routière (notamment pour les enfants), l'accessibilité PMR, la résilience énergétique, la convivialité, les sentiers, le patrimoine, la santé, le tourisme, l'environnement et les espaces verts, la biodiversité, le folklore, la culture locale, l'agriculture...*

### 2. LE RÈGLEMENT D'ORDRE INTÉRIEUR (ROI)

Les principaux éléments du Règlement d'Ordre Intérieur (ROI) sont énoncés. Le principe est que le ROI de la CLDR d'Ecaussinnes devra au minimum comporter les articles du ROI type soumis par le Gouvernement wallon. Des précisions peuvent être ajoutées, mais les articles ne peuvent pas être modifiés.

Une discussion a lieu pour se mettre d'accord sur les **dates des réunions** : les membres préfèrent que ce soit toujours un mercredi. Cela ne doit pas être automatiquement le 3<sup>ème</sup> de chaque mois, certains membres ont cependant d'autres engagements le 2<sup>ème</sup> mercredi de chaque mois.

Colin S. annonce la date de la prochaine réunion qui se tiendra le 14 décembre. Les membres demandent que les dates des réunions suivantes soient également connues longtemps à l'avance. Les dates pour les réunions suivantes seront annoncées lors de la prochaine réunion.

**Le Règlement d'ordre intérieur est ensuite approuvé par les membres de la CLDR.**

### 3. LE DIAGNOSTIC PARTAGÉ

Béatrice B. présente le schéma logique d'un PCDR et des différentes parties qui le composent.

Partie 1 - Diagnostic du territoire

Partie 2 - Résultats de la participation

Partie 3 - Diagnostic-partagé

*Constats (AFOM), vision à 10 ans, enjeux*

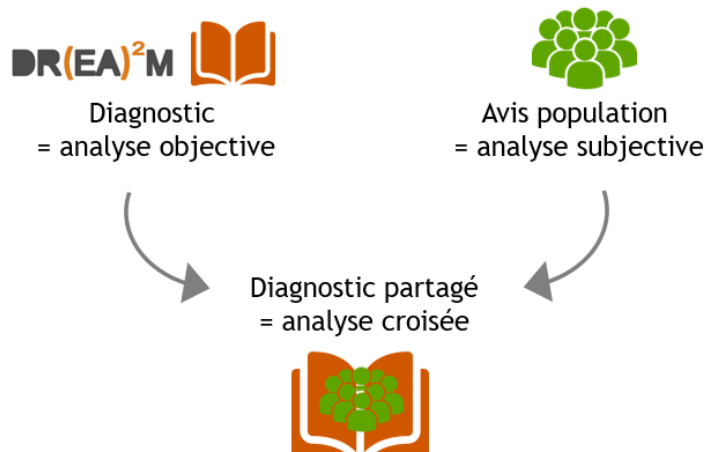
Partie 4 - Stratégie

*Objectifs*

Partie 5 - Projets

Un des objectifs de cette réunion est de présenter le diagnostic partagé aux membres de la CLDR afin qu'ils puissent valider son contenu et mettre en évidence les éventuels éléments manquants ou incohérences. Cette étape est importante puisque les constats repris dans le diagnostic partagé constituent la base du travail pour la suite (stratégie et projets).

Le diagnostic partagé est donc le croisement du diagnostic du territoire réalisé par le bureau d'étude DR(EA)<sup>2</sup>M (part.1) et les résultats des consultations de la population (part.2).



Les constats sont présentés par thématique, tel que structuré dans le document. Celui-ci a été envoyé aux membres avant la réunion pour qu'ils puissent en prendre connaissance de manière approfondie s'ils le souhaitent. Les questions et remarques partagées par les membres pour chacune de ces thématiques sont retranscrites ci-dessous.

Un citoyen interroge sur la représentativité des éléments du diagnostic partagé issus de la participation citoyenne vu le faible taux de participation aux consultations villageoises.

- Réponse DR(EA)<sup>2</sup>M : en effet le taux de participation aux consultations villageoises a été assez faible et certains éléments du diagnostic partagé ont été exprimés par peu de personnes. C'est pour cette raison que le diagnostic partagé vous est présenté pour que vous puissiez valider son contenu. En outre, les résultats de la participation citoyenne ne viennent pas juste des participants aux consultations villageoises, mais également de la consultation des associations (où chaque participant représentait les membres de son association) et de la consultation en ligne où plus de 90 projets ont été déposés et argumentés.

Un citoyen fait aussi remarquer que la taille de police du support de présentation est trop petite. Cela sera pris en compte pour les prochaines réunions.

#### CONTEXTE GÉNÉRAL

- « *Pourquoi la commune est-elle présentée comme semi-rurale ?* »
  - Réponse de DR(EA)<sup>2</sup>M : La catégorisation de la commune en tant que « semi-rurale » vient de l'indicateur de ruralité proposé par la Wallonie selon lequel une commune est dite « semi-rurale si 60 à 85% de sa surface est composée de territoires ruraux ». Au-dessus de 85%, la commune est dite « rurale », en dessous de 60% elle est « non-rurale ».

#### AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- « *Il y a des **contradictions entre le diagnostic socio-économique et les avis citoyens** pour ce qui est défini comme opportunité ou menace. Le langage AFOM est trop binaire* ».
- « *Il faut **promouvoir l'accueil et la bienveillance** au lieu de faire une distinction entre les Écaussinnois « de souche » et les autres* ».
- « *D'où viennent les chiffres donnés sur la **croissance démographique** ? La croissance démographique estimée pour les prochaines années est-elle supérieure à la croissance démographique des 10 dernières années ?* »
  - Réponse de DR(EA)<sup>2</sup>M : Les données sont reprises en détail dans le rapport socio-économique. Comme l'ensemble de la Wallonie, la population d'Ecaussinnes va continuer à croître dans les prochaines années, mais cette croissance est moins forte que la courbe sur les 10-20 dernières années.
- « *Le **clivage** entre les anciens Écaussinnois et les nouveaux arrivants est **moins fort lorsqu'il y a un comité de quartier*** ».
- « *Le « but caché » est-il de faire d'Ecaussinnes une petite ville ou bien les intentions sont de garder son caractère rural ? Les nouvelles constructions dénaturent Écaussinnes.* »
  - Arnaud G. répond que le but est de garder un caractère villageois et de prendre en compte l'avis de la population, tout en offrant suffisamment de logements pour répondre à la demande et éviter l'emballlement des prix.
- « *Pourquoi la croissance démographique est-elle considérée comme un atout ? Ne faut-il pas arrêter la croissance à un moment donné ?* »
  - Réponse de DR(EA)<sup>2</sup>M : Une croissance de la population est indiquée comme un atout car cela permet de soutenir les services et les commerces dans la commune, de fréquenter les écoles, etc.

- ➔ Complément de réponse d'Arnaud G. : une commune qui connaît une diminution de sa population signifie qu'il y a une désertion de la commune, une croissance est donc jugée positive. En outre, les pictogrammes affichés sur le support sont également là pour amener le débat.
- « Y a-t-il des statistiques sur **les logements inoccupés** sur la commune ? »
  - ➔ Arnaud G. répond qu'il y a en effet un service qui recense les logements inoccupés puisqu'il y a une taxe communale sur ces logements, mais il faut du temps pour qu'un logement soit considéré comme tel.
- « Si un propriétaire a une **terre agricole sur une zone constructible**, la commune peut très difficilement l'empêcher de vendre à quelqu'un qui veut construire. Le GCU est un outil qui peut aider, mais qui n'est pas très contraignant.
- « Si un **espace public** est **végétalisé**, il ne faut pas oublier qu'il faut alors **entretenir** cet espace ».

MOBILITÉ
----------

- « Le **trafic de passage** est un réel problème dans certaines zones de la commune. De nombreux automobilistes traversent les villages au lieu de prendre la N57 aux heures de pointes. Il y a de réels enjeux de sécurité routière (notamment par rapport aux enfants), de partage d'espace public de stationnement... »
- « Le constat reprenant les liaisons cyclables comme un atout sur la commune n'est correct qu'en interne. Il est **compliqué de rejoindre les villages aux alentours en vélo**, que ce soit pour les écoles, les activités extra-scolaires ou autres. Ils sont rapidement contraints de se déplacer sur les grands axes. Il faudrait des voies parallèles aux grands axes pour les vélos ».
  - ➔ Arnaud G. répond que des discussions sont possibles avec les autres communes pour créer des liaisons cyclables. Un projet a d'ailleurs été déposé sur le site de l'appel à projet « rêvons Ecaussinnes ».
  - ➔ Valérie D. ajoute qu'il est possible de réaliser des projets trans-communaux dans le cadre des PCDR. Les subsides sont d'ailleurs plus intéressants.
- « La **carte riverain** est-elle toujours d'actualité pour le stationnement ? »
  - ➔ Arnaud G. répond par la négative.
- « Il y a probablement une corrélation à faire entre les problèmes de stationnement et la mobilité piétonne compliquée sur les trottoirs, etc. ».

MILIEU NATUREL ET PAYSAGER
----------------------------

- « Il n'y a pas de zone Natura2000, tel que le bois de la Houssière, sur la commune ? »
  - ➔ Réponse d'Arnaud G. : ce bois est entièrement sur la commune de Braine-le-Comte. Il n'y a pas de zone Natura 2000 sur la commune, mais Écaussinnes possède tout de même une **Réserve Naturelle Domaniale**.
- « On ferme les yeux sur des choses très importantes en ce qui concerne la **boucle du Hainaut**. Ça ne concerne pas juste l'énergie, mais ça doit être aussi pris en compte dans les aménagements nature par exemple ».

- ➔ Réponse de DR(EA)<sup>2</sup>M : La Boucle du Hainaut a évidemment bien été repris dans le diagnostic sur la commune. Nous n'avons pas de marge de manœuvre par rapport à ce projet dans le cadre du PCDR, mais elle sera bien sûr prise en compte dans les futurs projets.

## ÉCONOMIE

- « Le constat de « plusieurs **centres-villes commerçants proches** » n'est pas un atout, mais plutôt une faiblesse / menace pour la commune. De nombreux commerces ont fermé alors que la population ne fait que croître. Les centres commerciaux des alentours ne sont pas positifs pour le commerce sur la commune. »
- « Le nombre de **commerces** ne fait que de diminuer ! »

## ÉNERGIE

- « Félicitations à la commune pour avoir pris la décision d'**éteindre l'éclairage public** de minuit à 5h du matin. Je propose que cela perdure, même après la fin de la crise énergétique. »
- « Les nouveaux éclairages publics LED représentent parfois une gêne pour les habitants qui y sont exposés dans leur domicile. »

## SERVICES ET EQUIPEMENTS

- « L'ancien cinéma « Le Royal » va être réhabilité. Une salle de spectacle est prévue dans le projet, qui devrait voir le jour dans environ 2 ans. »
- « Les deux résidences pour seniors sur le territoire ne sont pas forcément un atout/opportunité. Il s'agit d'un modèle dépassé. Il faudrait aller vers des formules alternatives. »

## VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

- « Ce n'est pas juste de dire que les **nouveaux habitants** ne s'impliquent pas. Rien que dans cette commission il y a plusieurs personnes qui n'habitent que depuis quelques années sur la commune ».
- « la **vie associative** dans la commune est **trop méconnue**. »
- « Il est très compliqué de trouver quelles activités extrascolaires sont données sur la commune. Les infos sont très dures à trouver ; il faut effectuer des recherches trop spécifiques sur plusieurs plateformes ou bien se rendre sur place. **Il faut plus de communication.** »

## TOURISME

- « L'absence de **toilettes publiques** est un réel problème pour le tourisme. »
- « Il n'y plus de **lieux ouverts de type bistrot** pour les touristes. »
- « Il faut réfléchir le **tourisme en cohérence avec la mobilité douce et le tourisme durable**. Faut-il vraiment développer un commerce de tourisme ? Visiter et observer est déjà bien. Il n'est pas forcément nécessaire de manger, consommer etc. Le bien-être des habitants est important. »

## GOUVERNANCE

- Des **organismes de crowdfunding** pourraient-ils participer aux projets (financements extérieurs) ?
  - ➔ Réponse d'Arnaud G. : il est possible de construire des projets avec de la participation extérieure, mais c'est à voir au cas par cas.
- « Vu l'augmentation du précompte immobilier récemment, comment se fait-il que la **situation financière de la commune** soit compliquée ? »
  - ➔ Réponse d'Arnaud G. : les recettes ne sont plus aussi importantes qu'avant. Les revenus de la population ne sont pas forcément aussi élevés. Il y a surtout beaucoup de nouvelles charges (énergie, indexation des salaires, zones de secours, etc.). La commune se situe tout de même dans une bonne moyenne en comparaison aux autres communes.

## 4. SUITES

**La prochaine réunion aura lieu le mercredi 14 décembre, à 19h30 à l'espace Philomène également.** Cette réunion sera l'occasion d'aborder les enjeux de développement du territoire (base de la stratégie) et de revenir sur l'appel à projet « rêvons Ecaussinnes ». Les micro-projets seront présentés afin de choisir ceux à lancer dans un premier temps.

Le début d'année 2023 sera l'occasion de lancer les Groupes d'action qui mettront en place les micro-projets choisis par la CLDR et de construire la suite de la stratégie.